

Lettre d'informations municipales



Au Sommaire :

Le mot de Madame le maire

Etat civil

Extraits de comptes rendus du conseil municipal

Au fil des dossiers

Les associations

Annexe : budget, histoire du tracteur

Horaires d'ouverture de la Mairie :

• **Lundi** : 14h30 -18h30

• **Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi** :
9h-12h

• **Résolution de problèmes locaux** : un cahier
de doléances est disponible en Mairie

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

• **Lundi 16h-18h** :

Claudine COURT / André TARDY

• **Mardi 10h-12h** : René HRYNIOW

• **Mercredi 10h-12h** :

Claudine COURT / Gisèle MELONI

• **Jeudi 10h-12h** : René HRYNIOW

• **Vendredi 10h-12h** :

Claudine COURT / André TARDY

Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

• **Mercredi** : 11h30-12h30

• **Vendredi** : 15h30-18h30

• **Samedi** : 11h-12h

Horaires d'été de la déchetterie de Montrond (du 1^{er} Avril au 30 Septembre) :

• **Lundi** : 14h - 18h

• **Mardi au Samedi** : 10h - 12 h et 14h - 18h

• **Dimanche** : 10h - 12h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Mairie de Boisset-lès-Montrond

Place de l'église

42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Site de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

Site d'André Viallard :

www.boissetlesmontrondphotos.fr

Site de Loire Forez :

www.loireforez.fr

Le mot du maire

L'été est là avec la fin de l'année scolaire ; de nombreuses associations font le bilan de leurs activités en assemblées générales. On mesure combien le milieu associatif est important dans notre commune et je profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui s'investissent pour animer le village.

Fin juin, le city stade sera installé ; la rédaction d'un règlement d'utilisation est en cours avec la participation des jeunes et des associations afin que chacun trouve sa place dans le respect et la convivialité. L'inauguration aura lieu, lors du Forum des associations, le 3 septembre à 11h30.

La fête du village, organisée par le comité des fêtes, se déroulera le week-end du 25 juin. De nombreuses animations sont prévues.

La municipalité contribuera en offrant le feu d'artifice samedi soir, et l'apéritif dimanche :

vous êtes tous conviés à ces festivités.

Je vous souhaite de passer un très bon été 2016 en espérant que le soleil soit au rendez-vous !

Claudine COURT



NAISSANCES

Sincères félicitations aux parents de :

- Andy GARNIER, né le 19 avril,
32, route du canal

DÉCÈS

Nos sincères condoléances à la famille de
Marcel AUBIAN, décédé le 28 avril à l'âge de
65 ans,

MARIAGES

Toutes nos félicitations à :

- Blandine TORTECH et Liam Henri
CLARKE, le 21 mai,
- Séverine GAIL et Sébastien CLAIRET
le 4 juin.

Fête du village : 24, 25 et 26 juin

Forum des associations : samedi 3 septembre à la salle des sports

Inauguration du city stade : samedi 3 septembre à 11h30



EXTRAITS DE COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site de la mairie après approbation par le conseil municipal

Compte rendu du Conseil Municipal du 29 février 2016

BUDGET : Gisèle MELONI présente le résultat global 2015, l'excédent s'élevait à 90 846 € (résultat de fonctionnement + résultat d'investissement). Des reports 2015 sont envisagés : ouverture du mur du cimetière (4 788 €) et plateforme du city stade (17 020 €).

RETROCESSION LOTISSEMENT LES FAUVETTES : la voirie sera transférée gratuitement dans le domaine communal dès la fin des travaux afin de finaliser le cheminement piétons entre la rue de la Terrasse et la route du Canal (à charge de la commune). La commune doit passer une convention de transfert avec tous les copropriétaires, l'aménageur BAP Foncier et la CALF.

CONVENTION SIEL ALIMENTATION ELECTRIQUE : le terrain impasse de Goué a fait l'objet d'une déclaration préalable de division de parcelles lorsqu'il était classé en zone Uc ; les permis ont été accordés. Participation financière de la commune : 2 650€.

PROGRAMME VOIRIE 2017 : le problème de la circulation rue du Bourg en Haut sur la partie en sens unique est soulevé : des incivilités quotidiennes sont notées. A étudier l'efficacité de la mise en place d'un étranglement au niveau du sens interdit ou une limitation du tonnage sur cette voie.

La Mairie va favoriser une rencontre entre les copropriétaires de Château Gaillard pour leur projet de réfection de voirie.

CONVENTION AVEC LA CALF : RAMASSAGE DES CORBELLES DE PROPRIETE DES CHEMINEMENTS BORDS DE LOIRE :

ainsi pour dédommager chaque commune concernée il est proposé un forfait de 1 000€/an.

CERCLE VERTUEUX : la Communauté d'Agglomération Loire Forez a mis en place un subventionnement au profit des communes, les plus économes en éclairage public : Boisset pourrait bénéficier de 7 000€.

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR DES BESOINS LIES A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE OU SAISONNIER

D'ACTIVITE ET AU REMPLACEMENT DES FONCTIONNAIRES OU DES AGENTS CONTRACTUELS : mise en place en cas de nécessité.

QUESTIONS DIVERSES :

- Recensement population : nous avons rencontré de gros soucis pour la collecte.
- Poubelles salle des fêtes : elles seront stockées en lieu et place de la fosse à déchets verts du cimetière.
- A la demande de la FNACA, prévoir pour le 8 mai 2017 une stèle à l'effigie du parachutiste qui s'est tué sur notre commune pendant la seconde guerre mondiale, dans la nuit du 24 au 25 juillet 1942.
- La commémoration du 19 mars 1962 aura lieu à Boisset le 20 mars à 11h. Pour le 11 novembre 2016, prévoir une cérémonie avec les enfants et la chorale.
- Prévoir un balayage de la commune la semaine avant Pâques.
- PLU/OAP n°4 chemin de la Roche : un projet nous a été soumis pour réaliser une maison de 3 logements et 2 villas mitoyennes.
- PLUi : rendez-vous avec la CALF le 10 mars à 10h. Rendez-vous avec France Bois Imprégné et la CALF le 15 mars.
- Restructuration du « Pascha » : les propriétaires envisagent la création de 8 appartements et de locaux professionnels. L'accès est prévu par l'Impasse de l'Usine.
- Une proposition de création d'une micro crèche sur la commune a été exposée en mairie. Il est prévu une rencontre avec les assistantes maternelles. Pour info, le Conseil Départemental ne souhaite pas l'ouverture d'une nouvelle micro crèche sur le secteur.
- Visite de la Conciergerie à Champdieu le 9 mars.
- Comité des Fêtes : la fête patronale aura lieu les 24, 25 et 26 juin 2016.
- Sou des Ecoles : l'association pourra utiliser la cour de l'école pour la brocante du 3 juillet avec interdiction de rentrer les véhicules.
- Conseil d'école le 14 mars à 18h.
- Réunion bulletin : 24 mars à 18h30.

Compte rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2016

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR concernant le personnel communal.

ASSISTANCE CONSEIL JURIDIQUE ET SOCIAL : demande de prestation faite au cabinet d'avocats PETIT pour assistance et conseil juridiques et prévoir une réserve de 1 500 à 2 000€.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE AVEC LA CALF : un agent de Loire Forez fera 4 heures par semaine jusqu'à fin juillet pour des missions administratives : classement, analyse de fonctionnement, mise en place de tableaux de bord et de procédures écrites. Les heures seront facturées 23.85€/h.

APPROBATION DES COMPTES, ADMINISTRATIF ET DE GESTION, et AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ANNEE 2015 :

fonctionnement : excédent 184 773.97€ ; investissement : déficit 77 077.86€.

VOTE DU BUDGET 2016 : fonctionnement 623 673€ ; investissement 428 310€

VOTE DES TAUX DES TAXES « MENAGE » 2016 : le conseil municipal décide d'augmenter les taux d'imposition.

Nouveaux taux : taxe d'habitation : 7.98 % ; taxe foncière du bâti : 16.93 % et du non bâti : 34.57 %

QUESTIONS DIVERSES :

- Une présentation du concept « services conciergerie » sera exposée à la commission bâtiments le 2 mai à 18h.
- Forum des associations samedi 3 septembre. A l'initiative du CJS, toutes les associations du village ont été invitées à une réunion préparatoire le 18 mars. L'apéritif sera pris en charge par la mairie.
- Fête patronale : elle aura lieu les 24, 25 et 26 juin. Comme les années précédentes, la mairie prendra à sa charge le feu d'artifice et l'apéritif du dimanche midi.

AU FIL DES DOSSIERS

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

Détruisez l'Ambroisie avant qu'elle ne soit en fleurs

Chaque année, en été, de nombreux Ligériens souffrent d'allergies dues à la présence d'ambroisie sur le territoire. Afin d'y remédier, il y a lieu d'identifier, collecter, signaler la présence de cette plante invasive auprès du « Pôle relais Plantes Invasives » du Département de la Loire. Car arrachée au printemps, elle ne peut fleurir en été. Infos supplémentaires sur le site de la mairie.



Agissez !

La plante doit être éliminée

- ✓ Par l'arrachage (avec port de gants).
- ✓ Par un fauchage (à 10 cm), de préférence avant floraison, fin juillet répété fin août.
- ✓ En empêchant son installation par végétalisation avec des plantes non allergisantes (trèfle, luzerne, ...)



Travaux réalisés :



- **La plate-forme du city stade** est goudronnée et sera équipée fin juin. Nous avons profité des engins en place pour goudronner également l'accès à la salle des mariages.



- **Un règlement d'utilisation du city stade** sera élaboré en collaboration avec le CJS et les jeunes boissetaires. **Nous les invitons à participer à la réunion fixée le 20 juin à 19h à la mairie ; leur présence est vivement conseillée.**

- **Nouveau cimetière** : le portail, cédé par Madame PAGES, a été mis en place, après restauration, à l'entrée.



CCAS.....PLAN CANICULE

Dans le cadre de la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées ou handicapées, la mairie met en place un registre communal destiné à inscrire les personnes concernées qui en feront la demande.

Ce dispositif permet aux membres du CCAS (ou aux services sociaux si nécessaire) d'apporter un soutien physique ou moral aux personnes inscrites en période de grande canicule ou en cas d'alerte exceptionnelle. Il est donc fortement conseillé, mais pas obligatoire, aux citoyens boissetaires qui pourraient apprécier cette aide de se faire connaître en mairie :

- Soit en téléphonant : 04 77 54 40 16
- Soit par l'intermédiaire d'une tierce personne
- Soit personnellement.

Le Centre Communal d'Action Sociale -CCAS

Personnel communal :

Il a été procédé au remplacement de Géraldine DUSSON :

- Stéphanie JOANDEL : pour prendre en charge la comptabilité avec un contrat renouvelable à durée déterminée de 6 mois pour 8 h par semaine.
- Corinne PEREZ (salariée à la Communauté de Communes de Loire Forez) : avec une convention signée pour 6 mois avec Loire Forez, dans le cadre de la mutualisation des moyens,.



Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre commune.

LES ASSOCIATIONS



SOU DES ÉCOLES

Les membres du sou des écoles remercient les personnes qui ont passé commande de plants ou de fleurs et tous ceux qui ont participé à la tombola de notre kermesse.

Nous vous informons que la brocante se déroulera dimanche 3 juillet, sur la route principale, de la place des marronniers jusqu'au gymnase, et sur les parkings du Lavoir et de l'école :

- emplacement 2€ le mètre linéaire,
- inscription sur place à partir de 5h30.

Nous vous informons qu'un stand sera dédié au sou des écoles lors du Forum des associations le 3 septembre.



LES ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE « LES CHAMBONS »

Vacances d'été 2016 :

- **Juillet 2016** : l'accueil et les activités se dérouleront à BOISSET LES MONTROND. Petits et grands bénéficieront des locaux adaptés que la mairie met à disposition dans l'école et dans les installations sportives. De nombreuses activités sont prévues : culturelles, sportives, artistiques... avec un thème par semaine, Peter Pan, Western, jeux olympiques. Des veillées à thèmes seront proposées suivies d'une nuitée dans la structure.

- **Août 2016** : ouverture du Centre de Loisirs du 22 au 31 Août à L'HÔPITAL LE GRAND.

Un thème est déjà prévu : «le journal de mes vacances» qui se terminera par un spectacle offert aux familles. Contact : Elisabeth LAGARDE

leschambons42210@gmail.com.

Temps d'Activité Péri-éducatifs (TAP) :



-« La fête des enfants »

(24 Mai). Il s'agissait de mettre en valeur le travail des enfants réalisé grâce à l'encadrement des animateurs et des bénévoles.

120 personnes étaient présentes à cette manifestation, parents, grands-parents, des enseignants, des élus municipaux...

Ce succès ne doit pas cacher le manque de bénévoles.



- **Les TAP** ont lieu chaque mardi et jeudi, pendant 1 heure, de 15h25 à 16h30. L'année est divisée en 6 périodes, un bénévole peut intervenir sur une seule période un jour par semaine... Un peu de disponibilité, un savoir faire que vous aimeriez partager, venez enrichir la diversité des choix proposés aux enfants.. laissez-vous tenter, essayez pour une courte durée...prenez contact avec Elisabeth LAGARDE.

- Un pique-nique animé est prévu pour finir en beauté cette année scolaire des TAP.

Fonctionnement du Centre de Loisirs « Les Chambons » :

- Horaires :

. périscolaire : accueil assuré, tous les jours le matin de 7h à 8h30 ;

le soir : lundi et vendredi 15h30 à 18h30 ; mardi et jeudi 16h30 à 18h30.

. les mercredis : accueil assuré de 7h30 à 18h30, repas et activités à L'Hôpital le Grand, navette assurée depuis Boisset les Montrond.

. vacances scolaires : accueil de 7h30 à 18h30, en journée ou demi-journée.

- **Administration** : mail « leschambons42210@gmail.com ».

Directrice du Centre de Loisirs : Mélanie BOURMAULT ; secrétariat : Laura SEYVE .

Responsable loisirs enfants, ados et préados : Maxime BONNAND et Elisabeth LAGARDE.

Animateurs enfants : Elodie ROYET, Julie BONACCINI, Kévin GRACA, Colin BONNET, Floriane DA SILVA SE .

Animateurs ado et préados : Kévin FORIAT et Reine-Marie SAGNA

C.J.S. section volley

L'année se termine. Les équipes sont mixtes et nous jouons en catégorie loisir uniquement en semaine.

Pour l'année prochaine nous recherchons 2 à 3 joueurs(euses) afin de compléter les équipes. Si vous êtes intéressé venez nous rencontrer les lundis soir de juin à partir de 20h30.

Contact : T. VILLION 06 09 64 40 33

COMITÉ DES FÊTES :

Message pour les parents des Classards :

La fête du village et des classards se déroulera sur 3 jours du 24 au 26 juin.

Cette manifestation demande un gros travail avant et après la fête.

C'est pourquoi, tous les parents de classards sont invités à contacter les membres du comité des fêtes pour aider. Cela peut être un coup de main pour la pose de banderoles un samedi matin, le montage ou démontage des équipements...

Afin que cette fête se déroule au mieux pour vos enfants nous comptons sur vous. Merci d'avance.

Contact : T. VILLION au 06 09 64 40 33

Déroulement de cette fête :

Durant le weekend, les classards passeront pour la vente de brioches, merci de leur réserver un accueil chaleureux.

- vendredi soir concert des WATTZAT, en plein air et possibilité de restauration.
- samedi soir retraite aux flambeaux, fête foraine et grand bal des classards en plein air, feu d'artifice.
- dimanche vin d'honneur, offert par la municipalité, suivi du repas et du traditionnel concours de pétanque.

CANTINE

L'assemblée générale de la cantine aura lieu vendredi 24 juin à 19h à la salle des fêtes, clôturée par le verre de l'amitié.

Ordre du jour :

- rappel du fonctionnement de la cantine et du règlement intérieur
- retour sur l'année écoulée et bilan
- élection du bureau.

Nous vous rappelons que nous avons besoin impérativement de nouveaux bénévoles pour la rentrée prochaine. En effet, l'année scolaire 2016-17 sera notre dernière année, c'est pourquoi nous faisons appel dès aujourd'hui à d'autres parents bénévoles pour assurer la continuité de l'association.

Pour rappel, l'association s'occupe des relations contractuelles avec le fournisseur de repas, de la facturation et des règlements des repas auprès des familles.

Contact : associationcantine@hotmail.com.

Téléphone : Fabien Mouton, président (06 37 78 33 79), Nadège Ollier, trésorière (06 80 68 71 58) ou Catherine Mouton, secrétaire (06 88 08 83 30).